

Présentation de l'AFPEP-SNPP

L'**Association française des psychiatres d'exercice privé (A.F.P.E.P.)**, fondée en juillet 1970, a promu une recherche théorico-pratique pluridisciplinaire sur la psychiatrie, son objet, son exercice, ses limites, en s'appuyant de façon plus particulière sur l'expérience de la pratique privée.

Société scientifique membre de l'Association mondiale de psychiatrie (W.P.A.), l'A.F.P.E.P. anime de multiples cadres de travail nationaux ou décentralisés, prioritairement à l'intention et avec le concours des psychiatres privés, mais enrichis d'une très large participation nationale et internationale de cliniciens, chercheurs et théoriciens concernés par la psyché, dans toute la diversité de leurs orientations.

Scandés par la tenue annuelle des **Journées Nationales de la Psychiatrie Privée**, les travaux de l'A.F.P.E.P. s'articulent autour de sessions d'étude et de séminaires thématiques, régionaux ou nationaux. Productrice de modules de formation, elle accrédite et coordonne par ailleurs les activités de formation d'associations locales ou régionales de psychiatres privés.

L'A.F.P.E.P. a élaboré en 1980 la **Charte de la Psychiatrie** autour des références éthiques garantes de l'indépendance des praticiens ainsi que du respect des patients.

L'A.F.P.E.P., association scientifique, à travers sa réflexion et ses recherches, donne socle à l'action du **Syndicat National des Psychiatres Privés (S.N.P.P.)** fondé en 1974.

L'A.F.P.E.P.-S.N.P.P. a publié en 1995 le **Manifeste de la psychiatrie libérale**, synthèse des principes d'efficiency d'une pratique confrontée aux risques contemporains de réduction bureaucratique et comptable de l'activité soignante des psychiatres privés.